

AIPR CONCEPTEURS, ENCADRANTS - PRÉPAREZ ET RÉUSSIR L'EXAMEN

Acquérir et certifier ses compétences

1JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE: MTC102

Objectifs de la formation

Analyser les nouvelles dispositions anti-endommagement des réseaux (DT-DICT)

Identifier les responsabilités des différents acteurs

Lister les points essentiels de la sécurité des chantiers

Se préparer et passer l'examen AIPR - préparation et conduite de projet (profil concepteur) et AIPR - encadrement de chantiers de travaux (profil encadrant)

Parmi nos formateurs

- RAUZY Sylvain Formateur technique TP, CFA-BTP TOULOUSE
- MORIN Paul Consultant - Formateur,

Public concernés

■ Toute personne chargée de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'oeuvre de travaux publics ou privés ; Responsable de projet ; Toute personne chargée de l'exécution des travaux à proximité des réseaux ; Conducteurs de travaux ; Chef de chantier

Critères d'admission

Les participants doivent se munir d'un PC portable Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 531,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 590,00 €HT

Les participants doivent se munir d'un PC portable

Rappel du cadre législatif et réglementaire des interventions à proximité de réseaux

- Connaître les nouvelles dispositions réglementaires en matière de DT-DICT et de réseaux
- Maîtriser la typologie des réseaux, le fonctionnement du guichet unique et mesurer les risques
- Connaître le rôle, les missions, les obligations et responsabilités des exploitants de réseaux, des responsables de projet et des exécutants de travaux https://formations.lemoniteur.fr | 01 79 06 71 00 | formations@lemoniteur.fr

Identifier les points essentiels de la réglementation (DT-DICT) et les rapprocher des exigences de l'examen AIPR

- Préparation des travaux : connaître les différents types de réseaux, réaliser les déclarations (DT), analyser les réponses des exploitants, réaliser les investigations complémentaires, préparer le cahier des charges, effectuer le marquage piquetage
- Informer l'encadrement de chantier
- Réalisation des travaux : connaître les points essentiels du guide technique des travaux, réaliser les déclarations (DICT) et maitriser le déroulement du chantier.
- Sécurité des chantiers : repérer et maîtriser les risques, gérer les aléas du chantier (dangers, anomalies et dommages), bien réagir en cas d'endommagement d'un réseau
- Cartographier les réseaux

Étude de cas et entrainement au passage du QCM

Réalisation de l'examen

- QCM AIPR- préparation et conduite de projet (profil concepteur)
- QCM AIPR- encadrement de chantiers de travaux (profil encadrant)
- En cas de réussite au QCM, délivrance de l'attestation de compétence officielle permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR préparation et conduite de projet et AIPR encadrement de chantiers de travaux

Dates

Paris

23/09/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra

contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.